

**COMMUNE DE LA PIERRE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 23 septembre 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt trois septembre, le Conseil Municipal de la commune de La Pierre, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M Jean-Paul DURAND, Maire.

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 septembre 2014**

Nombre de Conseillers en exercice 11  
Nombre de Conseillers présents : 10  
Nombre de Conseillers votants : 10

Présents : DURAND JP. / GAYET JY/ CHARLES CH. / JACOB E./ DUFRESNE S./FIORILLO K./ POMMIER C./ DORIOL P./GENTY I./KARA V  
Excusés VAGLIO-PRET D./  
Mme Christiane CHARLES a été élue secrétaire.

**DEBUT DU TAP**

La commission scolaire fait un premier bilan de la mise en place du TAP ( temps accueil périscolaire) qui montre que 40 à 45 enfants sur 64 fréquentent le TAP. Les activités mises en place plaisent tant aux enfants qu'aux parents.

**CREATION ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des créations de postes sont nécessaires

Le conseil décide de créer :

Quatre postes d'adjoints techniques territoriaux de 2eme classe comme suit :

- Un à 32 heures par semaine
- Un à 33.62 H par semaine
- Un à 32.53 H par semaine
- Un à 31.68 H par semaine

Par ailleurs il est nécessaire de supprimer des postes vacants depuis longtemps et devenus inadapés.

Le conseil supprime donc

- Un poste d'adjoint administratif à moins de 28 heures par semaine crée le 1/12/2005 et vacant depuis le 15/12/2008
- Un poste d'adjoint technique de 1ere classe à 17 H par semaine crée le 1/7/2008 et vacant depuis le 1/1/2009
- Un poste d'adjoint technique de 1ere classe à 19H par semaine crée le 1/7/2008 et vacant depuis le 10/03/2012
- Un poste d'adjoint technique de 1ere classe à 20 H par semaine crée le 1/7/2009 et vacant depuis le 1/1/2011

Les postes libérés ce jour par la création des postes ci-dessus sont supprimés également, sauf celui à moins de 24 heures.

**SEDI ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT POUR FOURNITURE DE GAZ.**

Dans le cadre de la libération des contrats à tarif réglementé, le SEDI a créé un groupement pour la fourniture de gaz . Celui-ci se chargera des appels d'offre et des signatures de contrats.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce groupement pour un cout de 0.5% de la facture TTC annuelle de gaz

## COMMUNE DE LA PIERRE

### DM

Le conseil , à l'unanimité vote une décision modificative , de mouvement de comptes

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE** : La commune a enfin un site officiel. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [www.mairie-lapierre.fr](http://www.mairie-lapierre.fr).

Il a été créé par Jean DE PALMA assisté de Karine FIORILLO, qui ont été vivement félicités pour la qualité de leur travail.

Une prochaine décision sera prise quant au rôle de M DE PALMA pour faire vivre ce site

### **COMMISSION DU REGLEMENT DES BOISEMENTS**

Elle sera mise en place avant la fin de l'année

### **TRAVAUX DE RAMET**

La réception des travaux devrait se faire le 29 septembre.

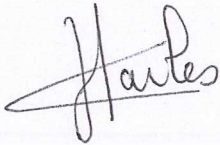
Un collectif d'habitants de Ramet s'est constitué et sera reçu le vendredi 26 septembre pour exposer des réserves.

### **TELEPHONIE**

Une reprise complète du système de téléphonie de la mairie et des écoles sera faite à l'automne. Ceci dans le but de dépenser moins.

Le prestataire sera choisi après analyse des offres.

Le secrétaire



Le Maire

